

Rapport public Parcoursup session 2023

Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan / Lycée Val de Seine - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de voeux confirmés | Nombre de propositions d'admission en procédure principale | Rang du dernier admis en procédure principale | Taux minimum boursier | Taux non résidents |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|---------------------------|--|---|-----------------------|--------------------|
| Université de Rouen Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan / Lycée Val de Seine - Licence - Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles (PPPE) | Jury par défaut | Tous les candidats | 36 | 1034 | 99 | 155 | 35 | 5 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention SCIENCES DE L'EDUCATION :

- * Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
- * Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
- * Etre intéressé par la démarche scientifique
Cette mention requiert la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.
- * Avoir un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation / Avoir été engagé dans une action éducative et/ou sociale
La licence Sciences de l'éducation suppose un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation, intérêt qui a pu se concrétiser dans la participation à des actions éducatives.
- * Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail, seul ou en équipe
Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit

groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence Sciences de l'éducation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

- S'intéresser à la maîtrise de la langue française et des notions fondamentales en mathématiques, et à l'ensemble des champs disciplinaires qui sont enseignés à l'école primaire, ainsi qu'à leur croisement et à leur transmission à des élèves ;
- Disposer de compétences dans deux disciplines parmi mathématiques, français, physique-chimie, SVT, sciences de l'ingénieur, histoire et géographie, philosophie, langues vivantes, arts, EPS ;
- Posséder des aptitudes à un travail approfondi et des capacités d'organisation ;
- Disposer de compétences de réflexion, d'argumentation et d'expression, écrites et orales, attestées par les résultats dans les classes de première et de terminale.

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Le Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) est un parcours spécifique de Licence qui donne lieu à l'obtention d'une licence (180 ECTS) et comporte :

- Des enseignements de culture générale et d'approfondissement disciplinaire dispensés en lycée ;
- Des enseignements de spécialisation et d'approfondissement adossés à la recherche dispensés à l'université ;
- Des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en première et seconde année de licence et un stage de mobilité internationale en troisième année de licence.

Plus d'informations [ici](#)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour cette formation a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux critères tels qu'affichés sur la plateforme Parcoursup. Les résultats obtenus en première et terminale, selon la nature du baccalauréat, ont été pris en considération, ainsi que certains éléments qualitatifs inscrits dans la fiche avenir et rédigés dans le projet motivé de formation.

Le nombre important de vœux émis pour cette formation n'a pas permis de faire des propositions d'admission à tous les candidats. Ainsi sur 1 034 candidats classés, le rang du dernier candidat ayant reçu une proposition d'admission est le 162. Il restait 130 candidats en attente de proposition en fin de procédure.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est indispensable pour les futurs candidats de prendre connaissance des attendus de la formation, de ses conditions d'admission, des

contenus et des modalités d'enseignements.

Il est tout aussi important de s'informer sur les pourcentages de réussite, les poursuites d'études, les débouchés et les taux d'insertion

professionnelle.

Participer aux Journées Portes Ouvertes et aux périodes d'immersion (Campus Ouvert) permettront aux candidats de confirmer leur choix de formation.

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Résultats de première et terminale | | Le ou la candidat.e doit avoir obtenu au cours de la 1ère et de la terminale des résultats scolaires jugés satisfaisants dans les matières principales de sa spécialité. Il ou elle doit disposer d'un bon niveau scolaire en français, histoire-géographie, philosophie, sciences économiques et sociales, mathématiques, langues et avoir une bonne culture générale. Des connaissances dans les domaines artistiques ou sportifs peuvent être un atout. | Essentiel |
| | Appréciation des enseignants | | Les appréciations des enseignants sont pris en compte ainsi que la fiche avenir. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Analyse et argumentaire | | Les candidats doivent avoir acquis des capacités d'analyse, d'argumentation, aimer lire et partager leurs connaissances. Ils sont à l'aise à l'écrit comme à l'oral. | Essentiel |
| Savoir-être | Démontrer une capacité d'écoute et une autonomie de travail, ainsi qu'une certaine maturité | | Appréciation des enseignants et fiche avenir. | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Cohérence du projet | | Les candidats doivent démontrer par le projet de formation motivé la cohérence de leur projet professionnel. | Très important |

| | | | |
|---|---|---|----------------|
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Avoir un engagement associatif en particulier dans le domaine social, artistique ou sportif est un atout. De même qu'avoir obtenu son BAFA ou de travailler auprès d'enfants dans le cadre de structures périscolaires, d'avoir mené des activités ou d'avoir monté un projet sont également bienvenus. | Très important |
|---|---|---|----------------|

Signature :

Laurent YON,
Président de l'établissement Université de Rouen
Normandie - Campus Mont-Saint-Aignan / Lycée Val de
Seine